

Caisse privée Panier obligataire (Fermé aux nouvelles souscriptions)

Objectif de placement

La Caisse privée Panier obligataire (la « Caisse privée ») est principalement composée d'obligations de première qualité. Le gestionnaire de portefeuille ajustera sa stratégie selon la direction des taux d'intérêt, en réduisant généralement la durée lorsque les taux montent et en l'augmentant quand les taux baissent. Le gestionnaire de portefeuille recherchera aussi les meilleures obligations corporatives alors qu'il tentera de tirer avantage des écarts de crédit entre les obligations corporatives et gouvernementales. Il recherchera aussi les compagnies dont la cote de crédit pourrait s'améliorer. Votre conseiller en placement peut vous remettre la politique de placement complète.

Détails du fonds :

Horizon de placement

Moins d'un an	Au moins un an	Au moins trois ans	Au moins cinq ans
---------------	-----------------------	--------------------	-------------------

Volatilité du fonds

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevée	Élevée
---------------	----------------	-------	----------------	--------

Investissement minimum initial : 5 000 \$

Investissements subséquents : 500 \$

Fréquence de distribution : -

Prix par part : 9,70 \$

Date de création : 14 janvier 2011

Indice de référence : Indice obligataire universel FTSE TM

Gestionnaire de portefeuille : Corporation Fiera Capital

Frais de gestion : -

Combien cette Caisse privée coûte-t-elle?

Investissement

de \$1 à \$500,000 - 0.80%

\$500,000.01 et plus - 0.70%

Codes de fonds disponibles :

Série O NBC4001

Série T NBC4101

Qu'est-ce qu'une caisse privée?

Une Caisse privée est un fonds d'investissement privé. Vous recevez des parts de la Caisse privée en retour de votre investissement. La valeur de ces unités est établie en fonction des investissements composant la Caisse privée. Cette dernière est gérée par un gestionnaire de portefeuille professionnel sur une base discrétionnaire.

Contenu

La Caisse privée contiendra des obligations de première qualité avec une cote de BBB ou mieux. La durée du portefeuille sera maintenue à l'intérieur d'un écart de 2,5 années par rapport à l'indice de référence.

À qui s'adresse cet investissement?

- À un investisseur qui :
 - veut recevoir des revenus d'intérêts réguliers
 - est disposé à tolérer un niveau de risque faible.

Autres renseignements

Ce sommaire peut ne pas contenir toute l'information dont vous avez besoin. Pour plus de renseignements, veuillez vous référer à l'entente de gestion discrétionnaire. Si vous désirez plus de détails, contactez votre conseiller en placement de la Financière Banque Nationale.

Question de fiscalité

De façon générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains et revenus générés par votre investissement. Le montant que vous devrez acquitter sera déterminé en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de régime dans lequel se retrouve votre investissement, tel un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Il est à noter que si vous détenez votre investissement dans un compte non-enregistré, les distributions ou les gains réalisés devront être inclus dans votre revenu imposable, que ceux-ci soient versés, réinvestis ou courus. De façon générale, vous devrez payer de l'impôt sur les gains et revenus générés par votre investissement. Le montant que vous devrez acquitter sera déterminé en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et du type de régime dans lequel se retrouve votre investissement, tel un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Il est à noter que si vous détenez votre investissement dans un compte non-enregistré, les distributions ou les gains réalisés devront être inclus dans votre revenu imposable, que ceux-ci soient versés, réinvestis ou courus.

Répartition du portefeuille (% de l'actif net)



Principaux titres %

Gouvernement du Canada 3,25 % 01-jun-2035	3,75
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-jun-2031	2,97
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-jun-2032	2,59
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-mar-2030	1,92
Province de l'Ontario 4,15 % 02-jun-2034	1,89
Province de l'Ontario 1,35 % 02-déc-2030	1,73
Province de l'Ontario 2,05 % 02-jun-2030	1,73
Gouvernement du Canada 1,75 % 01-déc-2053	1,56
Gouvernement du Canada 3,25 % 01-déc-2034	1,49
Province de l'Ontario 3,60 % 02-jun-2035	1,49

Répartition sectorielle %

Revenu fixe	96,69
Espèces et quasi-espèces	3,31

Rendements par année civile (%)

AAJ	2024	2023	2022	2021	2020	2019
0,96	4,94	7,31	-11,64	-2,14	9,18	7,25

Rendements annualisés (%)

1 M	3 M	6 M	1 A	3 A	5 A	10 A	Créa.
-0,60	-0,44	-0,27	3,39	3,35	-0,28	2,06	3,09